



La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

Rapport sur la préparation de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

Rapport du Secrétariat

CADRE GÉNÉRAL

1. À sa cent trente-quatrième session, en janvier 2014, le Conseil exécutif a prié le Directeur général de faire rapport à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé sur le rôle de l'OMS et l'état d'avancement des travaux de préparation de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition.¹ Le présent rapport rend compte de l'avancée des travaux depuis cette session.

2. La Deuxième Conférence internationale sur la nutrition est une réunion intergouvernementale de haut niveau sur la nutrition organisée conjointement par la FAO et l'OMS, en collaboration avec l'UNICEF, le PAM, l'UNESCO, la Banque mondiale, le FIDA, l'OMC, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire créée par le Secrétaire général de l'ONU, le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, ainsi que l'Institut international de Recherche sur les Politiques alimentaires. La Conférence aura lieu du 19 au 21 novembre 2014 au Siège de la FAO, à Rome.

3. La Deuxième Conférence internationale sur la nutrition portera sur les questions relevant de toutes les formes de malnutrition, à savoir la dénutrition, les carences en micronutriments, le surpoids et l'obésité, et sur les moyens qui s'offrent aux pouvoirs publics et aux autres acteurs de mieux collaborer ensemble pour mener une action aux effets durables contre les multiples facettes de la malnutrition. La Conférence a donc pour buts : i) de faire le point des progrès accomplis depuis la Première Conférence internationale sur la nutrition, tenue en 1992, de relever les nouveaux défis et d'exploiter les nouvelles possibilités, et de recenser les mesures stratégiques propres à améliorer la nutrition ; ii) de rassembler les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la santé et d'autres secteurs encore et d'harmoniser leurs politiques sectorielles en vue d'améliorer durablement la nutrition ; iii) de proposer des mesures stratégiques et des cadres institutionnels adaptables pour faire face aux grands problèmes nutritionnels dans les années qui viennent ; iv) de favoriser la cohérence, l'harmonisation, la coordination des politiques et la coopération entre les secteurs de l'alimentation, de

¹ Voir la décision EB134(2).

l'agriculture, de la santé et d'autres secteurs ; v) de mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour améliorer la nutrition ; et vi) de déterminer les priorités de la coopération internationale dans le domaine de la nutrition à court et moyen termes.

AVANCÉE DES TRAVAUX DEPUIS JANVIER 2014

4. Des réunions d'information et des réunions informelles entre États Membres ont été organisées à Rome et à Genève pour discuter des travaux de préparation de la Conférence, et notamment élaborer une feuille de route et un programme de conférence, mettre en place un processus intergouvernemental, définir le mandat d'un groupe de travail mixte d'États Membres et examiner un projet de document final.

5. Le groupe de travail mixte a été constitué et se compose de membres représentant les sept groupes régionaux de la FAO et les six Régions de l'OMS (deux membres au maximum par groupe et par Région), de deux coprésidents et de deux vice-présidents, chacun sélectionné parmi les Membres de la FAO et les États Membres de l'OMS. Dans le cadre du processus intergouvernemental, le groupe de travail mixte est chargé d'établir, en coopération avec le secrétariat conjoint FAO/OMS, le projet de document final et un projet de cadre d'action technique. Le secrétariat conjoint informe régulièrement le groupe de travail mixte des aspects importants de la préparation de la Conférence. Les réunions du groupe de travail mixte, convoquées par les coprésidents en concertation avec le secrétariat conjoint, se tiennent dans les six langues officielles des Nations Unies. Les représentants d'autres Membres de la FAO et États Membres de l'OMS sont habilités à participer aux réunions du groupe de travail mixte en qualité d'observateurs.

6. Le groupe de travail mixte a tenu des réunions formelles par vidéoconférence le 4 mars et les 14 et 30 avril 2014 pour mettre au point le projet de document final. D'autres réunions sont prévues le 12 mai et fin juin 2014. Le groupe de travail mixte se réunira également en présentiel en septembre 2014 pour examiner le projet de cadre d'action technique. En outre, il conseillera les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS sur la question de savoir s'il convient de réunir un groupe de travail à composition non limitée, en accordant aux membres des deux organisations le droit de prendre la parole et de participer pleinement, pour mettre définitivement au point le projet de document final et le projet de cadre d'action technique avant la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition.

7. Le secrétariat conjoint a établi un avant-projet (projet zéro) de document final qui a été traduit dans les six langues officielles. Cet avant-projet a été soumis aux membres du groupe de travail mixte, il a fait l'objet d'une consultation publique en ligne à laquelle ont participé notamment la société civile, la communauté des chercheurs, le milieu universitaire, le secteur privé et des organisations internationales, y compris des organisations du système des Nations Unies, et l'avis des membres du Comité directeur de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, composé de représentants de la FAO, de l'OMS et des organismes coopérants énumérés au paragraphe 2, a également été sollicité. Une centaine de communications ont été reçues. Le secrétariat conjoint a alors établi un avant-projet révisé (projet zéro+1) tenant compte des contributions et des observations faites par les membres du groupe de travail mixte, sous la direction des coprésidents et des vice-présidents. Le secrétariat conjoint apporte un soutien dynamique au groupe de travail mixte dans l'accomplissement de sa tâche.

8. Il est proposé que la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition, prévue en novembre 2014, commence par un débat général au cours duquel les chefs de délégation feront des déclarations. Trois tables rondes thématiques se tiendront parallèlement à la séance plénière et neuf manifestations seront organisées en marge de la Conférence sur des sujets choisis parmi ceux proposés par les États

Membres et les organisations du système des Nations Unies. Les projets de document final et de cadre d'action technique seront également présentés à la Conférence pour adoption. Les invitations à la Conférence sont envoyées conjointement par la FAO et l'OMS. La participation devrait être de niveau ministériel.

9. La Deuxième Conférence internationale sur la nutrition sera ouverte à la participation des acteurs non étatiques. Ils pourront apporter leur contribution lors de manifestations et de consultations publiques sur les documents stratégiques qui seront organisées avant la Conférence.

10. L'organisation de la Conférence n'est pas entièrement financée et des discussions sont en cours avec des donateurs potentiels.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

11. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du présent rapport.

= = =